



# Ledouble

## INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC

22, rue Garnier - 92200 Neuilly sur Seine

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Ledouble SAS - 8, rue Halévy - 75009 PARIS

Tél. 01 43 12 84 85 - E-mail [info@ledouble.fr](mailto:info@ledouble.fr)

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables et à la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris

Société par actions simplifiée au capital de 438 360 €

RCS PARIS B 392 702 023 – TVA Intracommunautaire FR 50 392 702 023



Aux Associés,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IGEC - Institut de Gestion et d'Expertise Comptable relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### ➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 823-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérification des documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris

LEDOUBLE SAS

12 mars 2025 | 19:33 CET

Signé par :  
  
65099843B4B945F...  
Agnès PINIOT

## Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

IGEC

# Plaquette annuelle

SAS IGEC

Exercice clos le 30/09/2024

## SAS IGEC

au capital de 46 000 €  
22 rue Garnier  
92200 Neuilly sur Seine

Exercice clos le 30/09/2024

## Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles  
RCS Nanterre B 632 013 843  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-Sur-Seine

## SOMMAIRE

Comptes annuels .....	2
Bilan Actif .....	3
Bilan Passif.....	4
Compte de résultat .....	5
Compte de résultat (Suite) .....	6
Annexe .....	7
Règles et méthodes comptables .....	8
Notes sur le bilan.....	9
Résultat des Cinq Derniers Exercices .....	15
Bilan et compte de résultat détaillés.....	16

Comptes annuels

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement	Net 2024	Net 2023
Capital souscrit non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
<b>Total immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total immobilisations corporelles</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total des stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 433		5 433	564
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 224 495		2 224 495	1 742 153
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Total des créances</b>	<b>2 229 928</b>		<b>2 229 928</b>	<b>1 742 717</b>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :	2 146 947		2 146 947	2 537 188
Disponibilités	109 316		109 316	9 441
<b>Total disponibilités et divers</b>	<b>2 256 264</b>		<b>2 256 264</b>	<b>2 546 629</b>
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 486 192</b>		<b>4 486 192</b>	<b>4 289 347</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 486 192</b>		<b>4 486 192</b>	<b>4 289 347</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an



## Bilan Passif

	2024	2023
Capital social ou individuel		
Dont versé :	46 000	46 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	4 600	4 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 914 326	3 317 974
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)</b>	<b>376 244</b>	<b>596 351</b>
<b>TOTAL SITUATION NETTE</b>	<b>4 341 170</b>	<b>3 964 926</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 341 170</b>	<b>3 964 926</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	19 128	17 780
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>19 128</b>	<b>17 780</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	439	255
Emprunts et dettes financières divers		
<b>Total dettes financières</b>	<b>439</b>	<b>255</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 871	3 534
Dettes fiscales et sociales	2 309	3 611
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>11 180</b>	<b>7 145</b>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	114 274	299 240
<b>Total dettes diverses</b>	<b>114 274</b>	<b>299 240</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>125 893</b>	<b>306 641</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 486 192</b>	<b>4 289 347</b>

## Compte de résultat

	France	Export	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			25	1
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			25	1
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			10 148	10 348
<b>Total charges externes</b>			10 148	10 348
Impôts, taxes et assimilés			10 109	13 743
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>Total charges de personnel</b>				
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 348	17 780
<b>Total dotations d'exploitation</b>			1 348	17 780
Autres charges d'exploitation			2	1
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			21 608	41 873
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			(21 582)	(41 872)

## Compte de résultat (Suite)

	Net 2024	Net 2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(21 582)</b>	<b>(41 872)</b>
Opérations en commun		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré</b>		
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations	248 723	406 339
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	57 409	31 178
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	180 873	354 445
<b>Total des produits financiers</b>	<b>487 005</b>	<b>791 963</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	45 392	83 120
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>45 392</b>	<b>83 120</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>441 613</b>	<b>708 842</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>420 030</b>	<b>666 970</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	43 786	70 619
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>487 031</b>	<b>791 964</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>110 787</b>	<b>195 612</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>376 244</b>	<b>596 351</b>

Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dont produits concernant les entreprises liées

Dont intérêts concernant les entreprises liées

306 132

437 518

40 454

72 295

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS IGEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 4 486 192 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 376 244 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Valeurs mobilières de placement (VMP)

---

La valeur brute des VMP est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les VMP sont constitués d'actions de la société mère.

### Provisions

---

Les provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC n°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains. Elles comprennent notamment : les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

## Notes sur le bilan

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 224 495 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
<b>Total actif immobilisé</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	19 640	19 640	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	2 204 855	2 204 855	
Débiteurs divers			
<b>Total actif circulant</b>	<b>2 224 495</b>	<b>2 224 495</b>	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>2 224 495</b>	<b>2 224 495</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 46 000 Euro décomposé en 46 000 titres d'une valeur nominale de 46,00 Euro.

	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	46 000			46 000	46,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
<b>Total</b>	46 000			46 000	

## Provisions

## Tableau des provisions

	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2024
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
<b>Provisions réglementées</b>						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
<b>Total des provisions réglementées</b>						
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges	17 780	1 348				19 128
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>17 780</b>	<b>1 348</b>				<b>19 128</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
<b>Total des provisions pour dépréciation</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 780</b>	<b>1 348</b>				<b>19 128</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 348				
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						



**Dettes****Etat des dettes**

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit				
à un an maxi	439	439		
à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 871	8 871		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 309	2 309		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	114 274	114 274		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>125 893</b>	<b>125 893</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

**Charges à payer**

	2024
<b>Dettes financières</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	440
<b>Total dettes financières</b>	<b>440</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 871
Dettes fiscales et sociales	2 309
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>11 180</b>
<b>Dettes diverses</b>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total dettes diverses</b>	
<b>Autres</b>	
<b>Total autres dettes</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>11 620</b>

**Résultat et impôts sur les bénéfices*****Incidence des évaluations fiscales dérogatoires***

	<b>Montant</b>
<b>Résultat de l'exercice après impôts</b>	376 245
+ Impôts sur les bénéfices	43 786
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>420 031</b>
<b>Variation des provisions réglementées</b>	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)</b>	<b>420 031</b>

***Ventilation de l'impôt***

Ventilation	30/09/2024				
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	420 031		420 031	43 786	376 245
Résultat exceptionnel					
Résultat comptable (hors participation)					
Participation des salariés					
Créances d'impôt					
<b>Total avant impôt</b>	<b>420 031</b>		<b>420 031</b>	<b>43 786</b>	<b>376 245</b>

## Impôts sur les bénéfiques - Intégration fiscale

---

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2005, la société SAS IGEC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES.

### **Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés**

La société Grant Thornton & Associés est la tête de groupe d'intégration fiscale.

Le groupe fiscal est composé pour l'exercice 2023/2024 de :

- Grant Thornton & Associés (tête de groupe)
- Grant Thornton
- IGEC
- AEG Finances
- Tuillet Audit
- Grant Thornton Conseil
- Grant Thornton Audit
- Comptaplus
- Primum Non Nocere
- Grant Thornton Corporate Finance
- Grant Thornton Executive

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale (correspondant à la différence entre l'impôt payé par le groupe et la somme des impôts individuels) est imputable à la société Grant Thornton & Associés, société tête de groupe. Une économie d'impôt peut être constatée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires.

L'impôt se présente comme suit :

Impôt sur les sociétés du groupe fiscal au titre de l'exercice : 2 945 281 Euro  
Intégration fiscale - charge : 143 967 Euro

Résultat fiscal de la société en l'absence d'intégration fiscale : 185 090 Euro  
En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à 46 273 Euro (Aucun crédit d'impôt).

Pas de déficit reportable.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe

## Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

---

Dénomination sociale : GRANT THORNTON ET ASSOCIES

Forme : SAS  
SIREN : 440726289

Au capital de : 26 714 940 Euro

Adresse du siège social :  
29 Rue du Pont  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE